

Chronique hebdomadaire de Politique Intérieure : **C.P.I. N°192 :**

Prix du numéro normal hebdomadaire : 5 €

Vendredi 15 SEPT 2017,

(La prochaine est prévue pour le Vendredi 22 Septembre)

Sauf défaut financier inexorablement annoncé par les comptes (3).

INCIPIIT PERMANENT :

La Politique Intérieure a pour buts :

- 1) De conformer le Territoire, par des infrastructures adaptées aux besoins économiques et sociaux, comme aux nécessités de sa défense, dans le respect de sa diversité gauloise multimillénaire prioritairement et de la Nature de la Création universelle.
- 2) De veiller au respect par tous, en tous lieux et en tout temps du DROIT FONDAMENTAL, condition de « l'état de droit », donc du règne de la JUSTICE vraie, laquelle ne sort que très rarement des tribunaux "républicains". Ces structures faisant appliquer, sur ordre, le droit de l'état totalitaire, *devenu tyrannique*, comme prévu par la Rhétorique de PLATON, *à force de violations de sa LOI FONDAMENTALE*.
- 3) De conformer l'ensemble des comportements de tous et de chacun à la LOI NATURELLE en ce qu'elle donne et garantit la VIE sur Terre, notamment par le respect des 10 commandements du décalogue dans l'une de leurs trois versions, éventuellement consolidées.
- 4) L'ÉDUCATION NATIONALE sectaire, totalitaire, et depuis 2011 carrément dépravée, doit être supprimée. Les diplômes privés attestent seuls de la transmission des milliers d'années de Savoirs et d'expériences authentiques dans tous les domaines. Cette transmission doit être complète autant que faire se peut, selon les niveaux, à chaque génération suivante. L'État peut délivrer des diplômes de contrôles publics des résultats dans un but de valorisation supplémentaire des titulaires, impétrants, candidats, étudiants... Mais c'est tout !
- 5) De faire respecter, sur nos **11,5** millions de Km2 de territoire, la Chrétienté offrant au monde la plus belle civilisation, celle de la France de CLOVIS et de LOUIS XIII, consacrée par eux au Sacré-Cœur de Jésus-Christ puis à la Sainte Vierge MARIE, Sanctuaire de la Couronne d'épines en la Sainte-Chapelle de Paris et de reliques parmi les plus précieuses de, et pour, l'Humanité.
- 6) De veiller à la santé publique par l'enseignement de l'hygiène et la prévention physique des risques mortels les plus graves connus historiquement comme les famines, la tuberculose ou la peste noire, mais interdisant de nuire à la santé humaine, si peu que ce soit.
- 7) Respecter tous, partout, et toujours le principe de DROIT FONDAMENTAL : " D'abord, ne pas nuire " (**Primum non nocere**) !
- 8) **Dernière modification le 8 Septembre 2017 : LMDM.**

Vous êtes sur l'antenne de "La VOIX du SILENCE"...

Les Français Chrétiens parlent à tous les Français de souche et aux assimilés sincèrement, à tous les Européens de même, et à tous les habitants de bonne foi du monde entier !

Les démons de Satan sont lâchés sur la France qu'ils ravagent de leurs vices, de leurs pillages, de leurs assassinats. Ils sont partout, à tous les postes, dans toutes les fonctions, dans tous les trafics et tous les crimes.

*Avec toute la hauteur de vue et le recul maximal possiblement atteignables **avec des moyens matériels arrachés à la pauvreté personnelle** qui est aussi celle de "Radio-Silence" elle-même,*

Cette semaine, je vais vous parler des :

Le numéro : 5 €. Pour le régler, c'est ICI, MERCI !

« RAVAGES SUPRA-CYCLONIQUES DE L'ASSISTANAT !... »

Les Antilles françaises, Néerlandaises, britanniques et Américaines ont déjà vu passer sur leurs territoires rien moins que DIX CYCLONES ! Le dernier en date nommé JOSE. Déjà DEUX CYCLONES ont déployé les FORCES les plus élevées connues : HARVEY et IRMA. Le premier, plus tropical que subtropical est passé au SUD des îles et s'est dirigé droit vers le TEXAS avant de remonter, comme le font tous les cyclones, vers le Nord des USA avant de partir vers l'Est, vers l'Europe, ayant alors faibli jusqu'au rang de tempête ou de simple front tempéré. Il y en eut plusieurs dans le passé qui nous arrivèrent encore très forts comme KLAUS en 2009 (5).

IRMA plus au Nord qu'HARVEY s'est renforcé très rapidement pour atteindre le sommet des monstres de la Nature.

Parmi les autres grandes forces de la Nature, on connaît celles des séismes et des volcans. Les Antilles constituent un chapelet de volcans. La Guadeloupe en possède un de la classe de celui de la Montagne Pelée : La Soufrière. Désireux de voir ce que la France et son État furent capables de réaliser dans le passé afin de le comparer au présent, j'avais en tête les livres d'Haroun TAZIEFF et pas mal d'informations des années 70. J'ai plus rapidement retrouvé ce que je cherchais sur internet qu'en allant à 5 mètres fouiller dans ma bibliothèque.

Voici ce que j'extraie du lien : <http://www.ipgp.fr/~beaudu/soufriere/forum76.html>

De JUILLET 1975 à JUIN 1977, la crise de la Soufrière à la Guadeloupe culmina avec l'évacuation, de 73600 habitants sur 2 mois et demi **dont 40.000 de 8h40 à 21h00 le 15 Août 1976**. Cela étonna le monde et même la Chine, alors encore "endormie", car c'était une première mondiale. **Mais il s'est agi d'une évacuation terrestre de Basse-Terre vers Grande-Terre. C'est plus facile que par mer ou air...**

Deux jours après cette évacuation, tout le monde attendait la "bombe" :

" 17 août 1976 : L'équipe de chimie remonte au sommet pour la première fois depuis l'évacuation. Elle ne constate rien d'anormal par rapport aux jours précédents. Le Préfet Jean-Claude AUROUSSEAU affirme : « Nous avons une chance sur dix mille pour qu'il ne se passe rien. » Robert BROUSSE parle pour la première fois des gaz magmatiques et de la force de l'explosion. Il émet une hypothèse sur l'issue du phénomène : « Nous allons atteindre un paroxysme cataclysmal d'une exceptionnelle activité sismique qui a préparé la montée du magma. [...] La force de l'explosion finale pourrait atteindre la puissance de 30 Mégatonnes, soit 1000 fois la bombe d'Iroshima (30 Kt) ». Mise en place d'un communiqué quotidien d'information reprenant les faits et observations du laboratoire "...

Pourtant il ne se passera rien ! Et tout le monde retrouvera ses habitudes très vite. Seuls les premiers évacués pour cause des cendres et de quelques "bombes volcaniques" auront subis des dommages. Rien d'autre à signaler (6).

Il faut donc bien comprendre dès le début de nos observations des faits que les phénomènes terrestres de forces naturelles s'expriment dans des longueurs de temps qui laissent la possibilité de les prévoir avec une précision pourtant difficile à interpréter. Haroun TAZIEFF avait raison. Claude Allègre, sous les ordres de VGE prit la décision d'évacuer en lançant les habitants dans leurs véhicules vers une zone terrestre sûre à côté. Ce n'est pas du tout pareil concernant les phénomènes atmosphériques. Certes leur répétition annuelle comme celle des cyclones est classique et donc prévue. Mais la prévisibilité précise de leurs effets est très incertaine allant de zéro à des ravages complets en fonction de paramètres extrêmement variables d'heure en heure sur deux jours environ !

Le chroniqueur supporte 21.000 € de frais p/les 375 chroniques fournies. P/me les REMBOURSER, c'est ICI !

Les faits pré-cyclone donc d'avant Mardi 5 au soir démontrent clairement :

1) qu'aucune évacuation ne fut ordonnée des îles visées par aucun Etat présent : Pays-Bas, France, Royaume-Uni, USA. Pourquoi ? L'insuffisance des moyens maritimes comme aériens de transports de masses expliquent sans aucun doute l'absence d'évacuation. Pour évacuer 76.000 personnes de St-MARTIN (40.000 Néerlandais et 36.000 Français) plus les étrangers avec ou sans papiers, il eut fallu disposer, prépositionnés à une distance de moins 24 heures en bateaux et de moins de 3 heures en avions, de véhicules maritimes ou aériens par centaines :

- 76 bateaux pouvant transporter 1.000 personnes ou 300 pouvant en transporter 250, atterrissant aux ports toutes les demi-heures soit durant 75 heures !

- Pour les avions, il eut fallu 300 AIRBUS atterrissant et décollant à 1 heure d'intervalles soit durant 300 heures (12 jours !) sur une seule piste !

On voit que l'évacuation était doublement impossible à cause du manque de véhicules de tous types comme dans le temps imparti ! Ou alors, il faudrait systématiquement évacuer ces îles 3 à 5 mois de l'année à 100% avec les bateaux et les avions des habitants, plus ceux de l'Etat, de la région et des compagnies ! Il est impossible de répéter l'opération 12 ou 15 fois à chaque cyclone...

2) que la conclusion de tous les gouvernements fut donc de préparer au mieux la gestion de la catastrophe en fonction de l'échelle prévisible des dégâts entre ZERO et 100%. Pas facile. C'est donc sur ce degré de préparation générale à la catastrophe, imparable dès lors que les habitants étaient restés là, que fusent les critiques, surtout sur l'île de St-MARTIN, de loin la plus touchée en final. La partie néerlandaise est autonome, la partie française est imbriquée dans le grand tout républicain. Les Néerlandais ont évacués 280

touristes, un bateau affrété par l'État français en évacua 250. Un contingent de 550 soldats fut positionné du côté Néerlandais. Du côté français, en sus des gendarmes, des personnels des administrations territoriales et hospitalières présents en permanence, le lundi 4 Septembre arrivèrent 57 militaires de sécurité civile venus de Brignoles (83), équipés de matériels de tronçonnages, bâchages, de chiens de recherches de victimes, de 18 Pompiers supplémentaires et deux officiers avec leur unité. Les deux hôpitaux sont dotés de 72 heures d'autonomie en eau potable, nourriture et médicaments.

I faut bien noter, et avoir en mémoire, que ces moyens publics viennent en soutien des moyens privés. Ils ne sont pas censés tout faire. Du côté néerlandais, les habitants sont autonomes et s'entraident. Du côté français, il semble que les habitants n'aient pas pris toutes les précautions nécessaires ni compris la gravité de la colonisation sauvage de sauvages venus d'autres îles voisines et dit-on de St-Domingue notamment. Au dernier bulletin N°11 d'alerte violette maximale, il était encore rappelé ce que tout le monde doit savoir sur ces îles dangereuses mais d'apparences paradisiaques :

- Consolider et colmater les habitations : qui l'a fait réellement comme le font les Américains ?
- Mise hors-d'eau des objets personnels et documents : qui l'a fait ?
- Nourritures et eau potable stockées à l'abri pour 7 jours : qui l'a fait ?
- Plein de carburant des véhicules en permanence avec même réservoirs supplémentaires pleins : qui l'a fait ?
- disposer à portée de main de lampes autonomes (et de piles si à piles) : qui ? etc...

Déjà le Bulletin N° 4 précédant le 5 pour le cyclone **IRMA**, parlait de José, le suivant... C'est dire la nécessité de tout prévoir pour une autonomie de plutôt 15 jours que 7 ! Remarquez bien que si TOUT LE MONDE avait tranquillement au fil des mois de JUIN et JUILLET, pourvu progressivement à son autonomie en matériels divers, en vivres et eau, l'égalité aurait conduit chacun à s'entraider sans difficulté avec les plus démunis du fait du cyclone malgré, je dis bien malgré, leurs précautions prises.

Notons que le Gouvernement s'est bien gardé de mettre en garde les habitants contre les pillards et de leur rappeler de se munir d'armes pour ceux sachant s'en servir ! La politique totalitaire ayant au contraire le souci de vous en priver avec force mépris. On voit d'ailleurs que cette politique est insensée et contraire au DROIT FONDAMENTAL puisque même LCI.fr relayée diversement, ici sur FACBOOK par [Franck Muller 7 h](#) · [Saint-Priest, Rhône-Alpes](#) rapporta les témoignages de ces habitants, je cite :

" ABANDONNES !!.....LES GENDARMES IMPUISSANTS !!

Pendant ..que notre Président fait du tourisme en Grèce, ..que notre 1er ministre inaugure la foire de Pau avec son pote Bayrou, ..que la préfète de St Martin se sauve !!!.... Nos concitoyens tentent de fuir (avec des billets d'avion à 5000€), d'autres essaient d'organiser la survie en créant des milices de défense.

Les gendarmes nous ont dit : " Ecoutez, on n'arrive même pas à communiquer entre nous, on est complètement débordés, tous les véhicules sont au garage, on n'a pas le matos qu'il faut " ... Ils sont passés, "[Les gendarmes nous ont dit 'défendez-vous comme vous pouvez'](#) " : [face au pillage, des habitants de Saint-Martin prennent les armes](#). Pendant une semaine vous êtes tout seuls, j'espère que vous avez des armes, tirez-leur dessus. On n'a pas le droit de sortir, alors si vous avez des cocktails Molotov, lancez-les, lancez-les sur eux"... " On a tiré toute la nuit sur les pilleurs"... nous dit l'habitant !! ", fin de citation.

Bref, arrive le Mercredi 6 à Minuit, l'heure du crime. Irma est là, son centre est à 364 km de St-MARTIN et 330 km de St-Barthélémy. Sa Force 5 assure sa victoire totale sur l'humanité. Des vagues de 12 mètres ravagent les ports et les côtes basses du littoral, surtout Grand-Case, Marigot et GUSTAVIA... J'ai moi-même suivi sur des webcams en direct le déroulement de l'assassinat par la nature des efforts des hommes. Entre 06h00 et 12h00 des rafales à 300 km/h très variables en directions vont tout détruire. Des prévisions données par le dernier bulletin N°11 affichaient 200 à 400 mm de précipitations au passage de l'œil du cyclone entre 8h00 et 10h00 soit durant deux heures. 400 litres d'eau au m2 en deux heures ! Soit 40 centimètres de hauteur d'eau ! Voilà ce qu'il faut prévoir au moins d'élévation des meubles et appareils ménagers avant le cyclone !

J'ajoute ici une connaissance du PERMIS MER qui n'a été rappelée par personne :

Toute dépression atmosphérique engendre une augmentation de la hauteur moyenne des eaux de mer et d'océan notamment. Il faut prévoir une élévation de 1 cm, par Hpa en moins sur 1013,25 hpa de valeur moyenne standard. Dans le cas des cyclones, la dépression peut atteindre, au pire, des valeurs proches de 700 hpa dans l'œil, soit la carte aéronautique au niveau FL 100 (10.000 pieds = 3.300 mètres d'altitude). Soit moins 313,25 Hpa sur la moyenne qui augmente le niveau des océans de 313,25 centimètres soit environ 3 mètres ! Le cyclone IRMA fut annoncé successivement à des pressions de 920 puis en dernier 1.008,1 Hpa à 30 km de l'œil. Donc la précaution à prendre était au minimum une surélévation minimale, hors inondation et pluie

de + 5 cm ici jusqu'à + 93 cm 4 jours avant. J'aurais pris 1 mètre par sécurité. Donc toute habitation se trouvant à moins de 1 m à son bas du niveau de l'eau habituel devait évacuer vers les hauteurs en emportant ses biens les plus précieux vers l'un des refuges anticycloniques publics dont la liste fut donnée au préalable par la Préfecture déléguée. Ceci dit, avec des creux de douze mètres, il fallait étendre par précaution cette évacuation à toute habitation inférieure à 13 mètres d'altitude vers les hauteurs, et alors sous abris spéciaux en béton armé.

Je pense donc objectivement que le Gouvernement aurait dû, non seulement ordonner, mais organiser cette évacuation des moins de 13 mètres d'Altitude sous la pression gentille mais ferme de fonctionnaires par les véhicules des habitants eux-mêmes Mardi 5 au plus tard, dans l'ordre et en laissant sur les secteurs abandonnés des fonctionnaires ou miliciens armés anti-pillards avec ordre de les flinguer sans état d'âme et le faisant savoir pour la dissuasion. Première faute véritable ! Il faut dire que la Préfète déléguée pour les deux îles, une certaine Anne LAUBIE s'est fait la malle après avoir dit aux 11.000 habitants les plus visés de s'en aller... Mais où ? Traitée de Préfète "FERRERO ROCHER", la malheureuse ne doit plus songer à reparaître. Heureusement MACRON a une autre femme dans sa manche : "LA" Ministre de l'Outre-Mer qui, elle est restée sur place et qu'il va montrer aux caméras à sa droite... Mais,

Voyons maintenant l'après Mercredi sinistre, dès le Jeudi 7 Septembre dernier :

Le chroniqueur est en-dessous des 800 €/mois du Minimum Vieillesse. Pour un DON, c'est ICI ! MERCI !

C'est ainsi que le Gouvernement accélère devant l'ampleur de la catastrophe et des pillages déclarés "heureusement non organisés" :

- Deux frégates sont dirigées vers les deux îles,
- Annick GIRARDIN atterrit avec des renforts de Guadeloupe,
- 400 gendarmes et 400 personnels de la Sécurité Civile sont mis en état de départ vers les lieux,
- 5 hélicoptères, 2 Falcons de reconnaissance, 2 avions de transports des personnels et de matériel, 4 hélicoptères de manœuvres sont envoyés,
- 400 gendarmes mobiles, 20 militaires, 300 pompiers, 30 médicaux soit près de 900 personnes partent sur les îles. Le 8 Septembre, 11 personnes sont interpellées à St-MARTIN alors que les pillages se multiplient !

J'apprenais que les fausses nouvelles et rumeurs stigmatisées officiellement comme sans fondement avaient quand même des témoins et des bases réelles pour beaucoup. D'abord imputée à la partie néerlandaise, les 100 évadés de prisons, dangereux, l'étaient des Îles Vierges britanniques à 172 Km de distance orthodromique. Soixante d'entre eux courent toujours et peuvent atteindre nos deux îles en 4 à 7 heures de bateaux ! Il y a intérêt à pouvoir se défendre, en effet !

Un certain nombre de [Mesures POST-IRMA par Edouard PHILIPPE après le passage de l'ouragan Irma à Saint-Martin et Saint-Barthélemy](#), relayées par LE FIGARO.fr le 11 Septembre dernier, annoncèrent au moins trois mesures dans les Antilles françaises :

Un centre de soins de grande capacité mis en place à Saint-Martin sous tente gonflable de grande capacité le sera dans le stade de Marigot. " *Les hôpitaux de Saint-Martin et Saint-Barthélemy ont beaucoup souffert des cyclones mais sont en mesure de fonctionner avec un bloc opératoire et un bloc obstétrique à l'hôpital de Saint-Martin* ".

Le Bâtiment de Projection et de Commandement "Tonnerre" (BPC) sera par ailleurs envoyé sur place. " Dès son arrivée, les capacités hospitalières seront en mesure de traiter la totalité des hypothèses qui pourraient se présenter ", ajouta le premier Ministre. Ce que confirmait GOLLISCH Jeudi matin hier.

Et puis :

Vers une "reprise des cours dans des conditions normales" à la Toussaint le 1er Novembre :

Les cours ne pourront pas reprendre de façon normale à court terme. " *Sur 21 écoles à Saint-Martin, 3 restent entières, 3 sont endommagées et les 18 autres devront être reconstruites. La situation est similaire pour les collèges de l'île et la cité scolaire. Des tentes gonflables et climatisées de très grande capacité seront donc mises en place* ".

Les risques de maladies tropicales sont surveillés car les gens remplissent des bouteilles avec de l'eau contaminée, j'ai vu moi-même un monsieur le faire dans une piscine polluée, avec l'eau visiblement très sale. Je vous rappelle ce qu'on apprend en cours de 6 ou 5^{ème} de collège : filtrer puis faire bouillir l'eau à 100°C, la faire refroidir en la battant à la fourchette pour réintroduire l'air qui va la rendre consommable, la filtrer à nouveau (filtres à café) ! Il peut y avoir diatomées, vibrillons (choléra ou oreillons), amibes etc... N'oubliez pas de bouillir ! JAMAIS !

Ce qui s'impose maintenant c'est ma :

Si pas encore fait ? Pour aider à votre gré, C'EST ICI : MERCI !

Conclusion générale du jour :

Je m'adressais à Boris LE LAY par FACEBOOK-MESSENGER avant-hier en ces termes :

Mercredi 13 Septembre 2017 : 13h44,

... En ce qui concerne ce qui se passe aux Antilles, je diagnostique principalement une mentalité d'assistés chronique, une perte complète des repères civilisationnels de calme et de Charité chrétienne. Le résultat est lamentable. Le seul point était l'évacuation de l'île avec le secours des moyens militaires de l'État. Malheureusement, sur ce point-là seulement la carence est évidente. Je remarquais dans mes commentaires sur FB que le seul Porte-Avions est en radoub. Lui et sa flotte aurait pu évacuer les habitants sur la Guyane et les ramener.

[NB : La flotte de combat française au 4 Août dernier 2017 s'élevait à... 66 Bâtiments dont 3 BPC dont parlait GOLLNISCH au Parlement Européen comme pouvant appuyer les secours de manière très efficace, les BPC Tonnerre, Mistral, et Dixmude. Dont également 4 Frégates Multi-Missions (FMM) : Aquitaine, Provence, Languedoc, Auvergne, également fort utiles. Mais à un seul Porte-Avions (PA) ce qui est une faute lourde du Gouvernement depuis 35 ans !]

C'est donc à un budget des armées étriqué depuis trop longtemps que l'on doit l'inefficacité préalable car sinon pour tout le reste : prévisions, recommandations, présences des fonctionnaires c'est pas si mal, comparé objectivement avec les néerlandais, les Américains et les Britanniques...

[Un exemple criant, rappelait le Salon Beige, des conséquences des reports de budgets des Armées en-dessous du Plan "blanc" cité par le Général DE VILLIERS, c'est le départ vers la casse du Bâtiment de Transport léger (BTL classe BATRAL) "DUMONT-D'URVILLE" le 19 juin dernier arrivé à BREST le 24 Juillet dernier. Il effectuait régulièrement des missions CYCLONEX et disposait d'une expertise qui disparaît car pas remplacé !]

La réponse de BORIS LE LAY m'est arrivée hier Jeudi 14 Septembre 2017 à 04h49 :

" Vous avez totalement raison ".

A mon avis les comparaisons qui ont été faite avec l'évacuation de 6,5 millions de personnes en Floride, remarquable réussite, ne sont pas valables avec le cas actuel sur nos îles. En effet, cette évacuation est plus comparable à celle de la Guadeloupe en 1976 qui a été conduite sur terre avec les véhicules des habitants plus des secours civils et militaires. Le déploiement de forces de contrôle est plus facile sur terre que par mer ou air. En tout cas, je reste fier que la France ait montré l'exemple en 1976 et je souhaite fortement que le budget de la Marine nationale lui permette dès l'année prochaine de lancer les constructions de QUINZE FLOTTES autour de leurs 15 PORTE-AVIONS, car il faut prévoir les relais entre les révisions pour en avoir en permanence 7 à la mer, complètes, sur les 7 mers ! Et j'y tiens absolument quitte à licencier les fonctionnaires ou à privatiser l'hospitalière et la territoriale comme en Grande-Bretagne le fit Margaret THATCHER !

LMDM

Chronique rédigée sur 4,5 Pages, plus les photos et les annexes ponctuelles.

Synthèse des résumés et analyses effectuées dans 39 pages de notes.

NB : Votre adhésion à RADIO-SILENCE de 20 €/an et par lecteur/auditeur de toutes les chroniques et travaux offerts à votre curiosité, suffirait à l'association pour défrayer les bénévoles comme elle en a le devoir légal mais qu'elle ne peut remplir à ce jour. Pensez-y ! D'où l'appel personnel d'1 € par parution et par lecteur ! Mais aussi à venir aux grandes réunions annuelles de rencontres des auditeurs/lecteurs avec les chroniqueurs, organisées par le bureau de

l'association et ses gentils membres efficaces. De telles réunions de milliers de gens seraient des plus efficaces pour notre cause : celle de la VERITE en Jésus-Christ et en toutes choses. J'appelle nos plus de 20.000 auditeurs et lecteurs mensuels mis à jour de cotisation le jour de la réunion à marquer leur intention d'y venir ce qui permettra alors à l'organisation de prévoir leur accueil. J'y crois... LMDM : note mise à jour le Vendredi 28 Juillet 2017.

CPI par A.D. Laurent **MARTIN DESMARETZ de MAILLEBOIS**. Chroniqueur sur RS et adhérent à 20 €/an de RS en sus !

Ancien Professeur d'Économie Politique, qui plus est appliquée au monde bancaire, auprès de l'I.F.B., de 1989 à 1993 en sus de mon travail à l'époque de Co-Directeur de Stés off-shore d'investissements aux USA.

Ex-Cadre Hors Classe, Sous-directeur de l'Établissement de Portefeuille : SCS « I.R. » du groupe ROTHSCHILD, nationalisé en Février 1982 par les idéologues socialo-communistes au pouvoir, traîtres à la France et destructeurs de la Haute banque française qui "damait le pion" aux Anglais avant le sinistre 10 Mai 1981. Je suis fier de ma montre en Or massif reçue le 1er janvier 2001 avec ma nomination, dont je n'imaginai pas alors que mon accession au sommet du métier à force de travail acharné, allait être sabrée par MITTERRAND et Consorts 5 mois plus tard. LMDM : note mise à jour le Vendredi 28 Juillet 2017.

Ma devise est : **NON DEFICERE MINIME (NE PAS FAIBLIR, JAMAIS)**

Mon Blason déposé après personnalisation de ceux des ancêtres est : « D'Azur, au DEXTROCHERE d'Argent, offrant un LYS des MARAIS (forcément) au Naturel, au Soleil (le Roi), prélevé sur un lit de 4 Besants ». J'ai voulu marquer ma détermination à aider le Royaume et son Roi à retrouver une monnaie qui ait les qualités requises pour le bonheur des Peuples réunis à la Couronne. Il n'est pas armé, et donc au civil, au contraire des Maréchaux de France ancestraux. Il retrouve donc ce côté « civil » du premier. J'ai aussi voulu marquer une limite nette à mon ambition, au contraire du premier, en limitant l'effort de l'offre à UN LYS tandis qu'il était des 3 LYS au départ en 1715-1720, ce qui m'a paru prétentieux. Quant au Roi, il est ici visualisé par le Soleil alors qu'il était non explicite dans les blasons ancestraux précédents. J'ai donc voulu aussi marquer plus de modestie et d'humilité.



Annexes :

1) HUMOUR de CHIEN :

<https://www.youtube.com/embed/Vogp-nl-JPA>

Voilà un MUEZZIN qui parle l'HUSKY à la perfection au point de faire chanter le chien dans son langage !

Rappel permanent de la menace que l'ennemi ne nous laissera désormais plus très longtemps le droit de prendre avec le sourire sous peine d'égoergement en place publique !

Rappel : l'UOIF nouvellement "Les Musulmans de France" appela à voter MACRON !

Il semble qu'ils aient fait défection aux législatives ?...

2) MACRON et la qualification de BANQUIER :

MACRON a épousé au civil une ex-femme mère de trois enfants d'un autre . Élu, en place à l'Élysée, il amène encore une famille civile dite "recomposée". Donc encore un modèle de ce qu'il ne faut pas faire en sus de ce qu'il est lui-même : non seulement ignorant de la culture française, placé par le Gouvernement mondial pour asservir la France autrefois si fière, mais en plus imbu de lui-même et, nous explique-t-on, psychopathe dangereux. Ce n'était pas le moment de lui signer en plus un BLANC-SEING ! Les abstentions recherchées par le Gouvernement mondial le lui ont procurées au premier tour. Bref, les CON(NE)S ont LEUR Président !

Sur https://fr.wikipedia.org/wiki/Emmanuel_Macron :

" **Emmanuel Macron**, né le 21 décembre 1977 à Amiens, est un homme politique, ancien haut fonctionnaire et banquier d'affaires * français.

Diplômé de l'ENA en 2004, il devient inspecteur des finances avant de commencer en 2008 une carrière de banquier d'affaires chez Rothschild & C^e. Membre du Parti socialiste entre 2006 et 2009, il est nommé secrétaire général adjoint au cabinet du président de la République française auprès de François Hollande en 2012 puis ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique en 2014 dans le gouvernement Manuel Valls II.

En avril 2016, il fonde son mouvement politique baptisé En marche ! Ensuite, il démissionne quatre mois plus tard de ses fonctions de ministre³. Le 16 novembre, il annonce sa candidature à l'élection présidentielle de 2017."

Sur https://fr.wikipedia.org/wiki/Banquier_d%27affaires : * **Banquier d'affaires**

Le banquier est un associé ou un employé d'une banque d'affaires.

(NDLR = LMDM précisions : Parler de "banquier" en parlant d'un employé de banque de dépôts au contact des clients populaires en agences est un authentique NON-SENS. Surtout qu'en plus il n'ont la plupart du temps jamais obtenu même leur CAP banque et qu'ils sont donc restés de simples apprentis au SENS PROPRE)

Sa fonction consiste à conseiller des clients de type États ou entreprises en ce qui concerne leurs besoins et leur structure de financement, ou au contraire leurs investissements et prises de participations/acquisitions. Concrètement, un **banquier d'affaires gère des émissions obligataires, des augmentations de capital ou propose des opérations de fusions-acquisitions.**

Le métier de banquier d'affaires est donc de vendre des prestations d'ingénierie financière et non pas des crédits ou investissements. Au sens strict, une banque d'affaires n'est donc ni une banque de dépôts, ni un établissement de crédit, mais une société de conseil, stratégique et financier, dont les seules ressources sont les honoraires qu'elle facture aux clients qu'elle conseille. Elle n'a donc pas de conflit d'intérêt avec des activités de crédit ou de financement dont elle est indépendante.

Le banquier d'affaires, à titre individuel ou au titre de sa société, est agréé, de par son adhésion obligatoire à une association professionnelle (de type CIF), ou par un statut de type prestataire de services d'investissement (PSI), ou dans un statut plus large d'établissement de crédit quand il agit dans le département « Corporate Finance » d'une banque. Il est de ce fait nécessairement enregistré sur une liste tenue par l'[autorité des marchés financiers](#) (AMF) avec, **au moins, le même statut que les conseillers financiers ou les analystes financiers.**

3) Nous devons rembourser chaque mois : -81,43-415,95-231,81-60-60 = -849,19 € de crédits qui furent obligatoires du fait du non paiement de la part d'un client particulier depuis 2000 de mes frais afférents aux travaux commandés par lui, en sus des frais de ces chroniques pour RS qui s'élèvent à environ 19.000 € nets de 2.100 € reçus pour des conseils bancaires venant seulement les minorer de 10 %. Quant au travail, largement supérieur et du domaine de la haute banque pour le particulier et le reste pour les chroniques : je n'ai toujours pas touché un centime pour le travail. Le loyer est de -712,91 € et nos ressources sont de 730,30 + 902,51 mensuellement ! Pour pouvoir manger, mon épouse doit travailler, à 69 ans bientôt, dans la distribution à pieds de publicités papiers, Les charges sont payées par une rente accident du travail pour le chroniqueur et une rente-retraite pour son épouse. A plus de 300 candidatures dont plus de cinquante depuis 5 ans de ma part, il est toujours répondu que je suis trop vieux !!! Le déficit est de l'ordre de -450 euros mensuels minimum dont -156,25 pour les Chroniques !!! Voilà pourquoi je fais la quête dans ces chroniques... En Septembre 2017, c'est la FIN. Est-ce juste ? Je n'en peux plus... Je réclame donc 10€ par lecteur/auditeur d'un numéro spécial et 5€ par numéro normal mensuel. **URGENT !**

4)

<https://www.stmartinweek.fr/2017/09/05/bulletin-de-suivi-vigilance-rouge-n-11-iles-nord-saint-martin-saint-barthelemy/16185>

<https://www.stmartinweek.fr/2017/09/04/ouragan-irma-bulletin-de-suivi-vigilance-n-5-iles-nord/16115>

<http://www.outremernews.fr/ouragan-jose-bulletin-de-suivi-vigilance-n-4-iles-nord-saint-martin-saint-barthelemy/>

<https://www.sxminfo.fr/118851/04/09/2017/meteo-france-bulletin-de-suivi-vigilance-n-3-pour-les-iles-du-nord-saint-martin-et-saint-barthelemy/>

<http://halleyjc.blog.lemonde.fr/2017/09/03/20272/>

Bulletin de suivi VIGILANCE n° 1 pour la Guadeloupe

Publié le [03 septembre 2017](#) par [halleyjc](#)

Bulletin de suivi VIGILANCE n° 1 pour la Guadeloupe du Dimanche 03 septembre 2017 à 05h59 légales soit 09:59 UTC Episode n°15-GD Niveau de vigilance : JAUNE Danger : Cyclone Validité : Début d'événement : mercredi 06/09/17 à 03 heures légales Fin estimée : jeudi 07/09/17 à 00 heures légales Situation en cours : Ouragan de catégorie 3 IRMA Position estimée le 03-09-2017 à 09 UTC : 18.0 N 47.5 W Distance de la Guadeloupe au centre du phénomène : 1499 km Déplacement : ouest-sud-ouest 255 degrés à 24km/h – Pression au centre : 969 hPa Vent max sur 1 mn : 100 nœuds Rafales : 120 nœuds

Prévisions :

L'ouragan [IRMA continue son déplacement vers l'ouest-sud-ouest](#). A partir de **mardi, sa trajectoire devrait s'infléchir vers le Nord-Ouest**. L'incertitude est encore grande sur la trajectoire finale que prendra IRMA, mais [le risque d'un passage de l'ouragan à proximité immédiate des îles du Nord des petites Antilles augmente](#). IRMA sera alors un ouragan de catégorie 3 ou 4.

Les effets attendus sur la Guadeloupe sont :

-une houle de nord-est arrivant dès lundi et s'amplifiant progressivement. Des creux de 5 à 6 mètres sont prévus pour la nuit de mardi à mercredi.

-la force des vents sera directement dépendante de la distance d'IRMA à notre archipel. Pour l'heure, **des vents moyens de 60 à 65 km/h et des rafales de l'ordre de 100 à 120 km/h sont prévues en journée de mercredi**. Attention à la direction inhabituelle des vents qui tourneront du nord vers l'ouest puis le sud au cours de cette journée.

METEO-FRANCE, Centre Météorologique de Guadeloupe. BP 451 97183 Abymes Cedex.
Tel : 0590 89 60 60 Télécopieur : 0590 89 60 75 Site Web de Météo France aux Antilles Guyane :
www.meteofrance.gp

-des précipitations pouvant être importantes par le passage possible d'une bande nuageuse associée à l'ouragan. Ces pluies débiteront dans la nuit de mardi à mercredi et pourront perdurer une grande partie de la journée de mercredi.

Données observées :

Sans objet pour le moment... pour le moment.

Prochain bulletin : Dimanche 03/09/17 à 17 heures légales.

5)

Wikipédia dit : " On peut l'exprimer aussi sous la forme suivante : le degré Beaufort est égal à l'entier le plus proche de la racine cubique du quotient par 9 du carré de la vitesse du vent en km/h.

$$\text{Beaufort} \approx \sqrt[3]{\frac{v^2}{9}}, \text{ avec } v, \text{ vitesse du vent en km/h.}$$

Cette formule est exacte, à ceci près qu'au-dessus de 118 km/h (Force 12), le calcul devient sans signification ''.

LMDM : D'où la nécessité d'étalonner au-dessus de la Force 12 de F1 à F5 ! Ce qui nous amène quasiment à la notation hexadécimale des ordinateurs.

Avec des vents à 160 Kts allant en rafales à 195 Kts annoncés dans le Bulletin N°11 de couleur violette maximale diffusé sur St-MARTIN, nous avons eu là-bas une constante de vent durant une nuit de 296,32 km/h avec des pointes à 361,14 km/h. Sauf dans des bâtisses en béton armé, toiture comprise, tout est forcément détruit, sauf si à l'abri du vent par des collines... Situées au vent ou au sommet des collines, toutes les constructions "légères" sont forcément détruites.

NB: Nous avons subi en Janvier 2009 avec ma famille le Cyclone de classe subtropicale KLAUS au sommet d'une colline avec des constantes de vents autour de 192 km/h et des rafales tourbillonnantes à plus de 250 km/h qui ont cassé ou arraché et affalé plus 40 arbres autour de la maison dans les LANDES 40. Je dois dire que **nous avons bénéficié-là d'un vrai miracle.** Tout le jardin fut encombré d'arbres, de même que les chemins vicinaux et routes du département. Impossible de sortir. Miracle : le salon de jardin fut épargné de même que les deux voitures par des arbres couchés en éventail autour !!!! La maison contre laquelle plusieurs arbres étaient couchés n'eut que trois tuiles de cassées ! Cependant le manque d'électricité, nous laissa durant 15 jours par une température dans la chambre de... 5°C seulement jusqu'au 14 Février ! J'ai cru crever ! Je crois donc pouvoir dire que je devine assez bien ce qu'ont dû subir les Saint-Martinois... J'entends encore la maison en pierres se pencher, ployer sous le vent, gémir, les chocs contre la maison. **On se sent bien petits...** Notez que l'assurance AXA ne nous a même pas écoutés et que nous n'avons reçu que quelques cierges de la part de l'église pour nous éclairer. Loin d'aller piller, j'ai pu réussir à aller acheter des bougies à 500 km Aller-Retour à VALENCE D'AGEN et un poêle à gaz butane à catalyse sans lequel nous serions morts de froid. Est-ce que vous m'avez entendu hurler comme ceux de St-Martin ? J'ai seulement fait des critiques objectives et nous nous sommes débrouillés seuls avec les enfants et les tronçonneuses des habitants du coin qui en avaient, remerciés par un verre bien mérité ! Seul disposant d'un téléphone fixe ancien sur le réseau commuté, j'ai pu servir de pivot pour les gens de l'EDF au service du redressement des secteurs par des générateurs. L'entraide, vous-dis-je !!!! Là encore j'ai servi ! Croyez-vous que l'on m'en soit reconnaissant ?

6)

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Soufriere%3%A8re_\(Guadeloupe\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Soufriere%3%A8re_(Guadeloupe))

Extrait : ... " Éruption de 1976

La dernière éruption de la Soufrière date de 1976² ; il s'agissait d'une **éruption phréatique**. Elle a conduit à l'évacuation de la partie sud de la **Basse-Terre** ainsi que de la **préfecture**, soit 73 600 personnes sur trois mois et demi². Aucun mort n'a été déploré. À partir de 1975, un certain nombre de **tremblements de terre** (16 000 séismes et 26 explosions sont répertoriés de 1975 à 1977²) ont alerté les sismographes de l'observatoire volcanologique. Ces secousses sont allées en s'intensifiant dans le courant de l'année 1976. Dès **novembre 1975**, le préfet fut averti des dangers potentiels et de la nécessité de mettre en place un plan d'évacuation. La première explosion eut lieu le **8 juillet 1976**. Les séismes ont très probablement réactivé une série de **failles** colmatées par de vieux matériaux (**argiles** et **roches magmatiques**). Cette crise de tremblements de terre fut la cause vraisemblable de la baisse brutale de la pression accumulée à l'intérieur d'une nappe captive chauffée, telle une cocotte minute, par les **gaz** échappés du magma profond, provoquant la pulvérisation de roches, et la sortie de **coulées de boues (lahar)**, de gaz **acides** et de vapeurs d'eau. 25 000 personnes du sud de Basse-Terre évacuèrent spontanément la zone pour se réfugier vers la **Grande-Terre**, hors d'atteinte. L'activité volcanique continua encore quelques mois après cette éruption, avec d'autres coulées de boues et émissions de cendres. Le **8 juillet 1976**, un important lahar dévala la vallée de la rivière du Carbet sur 3,5 km de longueur. Il a 30 à 50 mètres de largeur et une épaisseur de 15 à 20 mètres. Un second dévala la **rivière du Galion** le **30 août 1976**. Le 15 août, l'évacuation totale et obligatoire du sud de Basse-Terre fut ordonnée. Elle dura jusqu'au **18 novembre 1976**.

Le réalisateur **Werner Herzog** parcourut la ville déserte de Basse-Terre durant l'évacuation totale et décrivit la situation et l'attente de la catastrophe avec le court métrage **La Soufrière**.

Une polémique très médiatisée éclata entre les scientifiques Claude Allègre et Haroun Tazieff sur la nécessité de l'évacuation⁸. Claude Allègre préconisa l'évacuation de la population, affirmant catégoriquement qu'avec l'hypothèse de l'intrusion magmatique, l'éruption serait grave, alors qu'Haroun Tazieff soutint que l'éruption était sans danger, toutes les analyses d'échantillons prélevés sur le volcan établissant qu'il n'y avait pas de montée de magma frais et qu'il s'agissait uniquement d'un phénomène phréatique. Le préfet décida tout de même l'évacuation mais l'éruption ne fit d'autres dommages que matériels".